

## Compte rendu : Pose de la PREMIÈRE PIERRE du nouveau site de fabrication et de distribution Audebert Boissons à Lempdes (63)

Le jeudi 22 novembre 2018, rue Ernest Jean Bapt, à Lempdes (63), Philippe Audebert a posé la PREMIÈRE PIERRE du futur site de fabrication et de distribution d'Audebert Boissons, entouré de nombreuses personnalités. Membre du club très fermé des entreprises familiales françaises centenaires, Audebert Boissons, limonadier depuis 1901, inscrit ainsi une nouvelle étape majeure dans son parcours.

[Dossier de presse complet ici](#)

[Photos et perspectives ici](#)

Pour implanter ce siège social, l'entreprise a bénéficié « de l'appui et de l'efficacité des services de l'Europe, de ceux de Clermont Auvergne Métropole et de la mairie de Lempdes » rappelait Bernard Derne, de Projective Groupe, en préambule. Cette très belle aventure va se poursuivre par une mise en service, prévue en juin 2019 et une inauguration en octobre 2019.

**En évoquant** « cet important projet de développement d'activité pour Audebert Boissons qui a démarré il y a plus de trois ans » Philippe Audebert a rappelé avec émotion que « l'entreprise a exercé son activité à la même adresse, à Bort les Orgues, pendant 120 ans. Créée sur ce site historique, en 1901, par mon arrière-grand-père, Jacques Audebert, Audebert Boissons s'engage aujourd'hui dans une ère nouvelle. Ce bâtiment de plus de 8.000m<sup>2</sup> environ, sur un terrain d'un peu moins de 5 hectares, servira à nos activités de fabrication et de distribution de boissons pour la Région Auvergne-Rhône-Alpes ». En regroupant les multiples activités d'Audebert Boissons, la torréfaction de café TEO sera déplacée du site voisin du Cendre. « Ce sera aussi l'occasion de moderniser notre outil de fabrication dans un local plus adapté » rappelle Philippe Audebert. « Nous allons également déplacer notre activité de fabricant de limonade et sodas, dont la marque bien connue, Auvergnat Cola. Pour ce qui concerne notre activité de brasseur, cela ne sera pas un simple déménagement, mais un renouvellement complet avec l'outil moderne que nous avons acquis chez KRONES, leader mondial de la fabrication de ce type d'équipement, permettant de brasser par 60 hectolitres (6000 litres). Ce matériel pourra même fonctionner en continu pour faire un brassin toutes les 3 heures. Mais cet investissement, de par ses caractéristiques, a essentiellement pour but d'élaborer toutes sortes de bières. Les bières basse fermentation, pour la marque Le Bougnat, et les bières haute fermentation pour la gamme Krypte, en étant surtout capable de reproduire la même qualité tout au long de l'année. Cet outil servira également à brasser les malts destinés à la distillation. Très similaire au brassage de la bière, le brassage du malt destiné au whisky va nous conduire à lancer cette nouvelle activité, dans un local dédié, à l'arrière du bâtiment, avec un chai de vieillissement pour les précieuses eaux-de-vie, qui s'appelleront whisky après avoir passé 3 ans (minimum) en fût de chêne ».

La fabrication des bières, sodas et whiskies bénéficiera de matériels de conditionnement performants, dont une soutireuse KOSME (groupe KRONES), d'une capacité de 6000 bouteilles/heure, ainsi que d'un groupe de soutirage de fûts de la marque KHS, leader mondial dans cette spécialité, pour produire 80 fûts à l'heure. Outre ces éléments techniques, Philippe Audebert a tenu à souligner l'importance, à ses yeux, d'être « des fabricants écoresponsables en utilisant des emballages consignés, bouteilles verres et fûts inox pour les circuits régionaux pour le marché de la consommation hors domicile ». Grâce à des circuits de livraison maîtrisés revenant à leur point de départ avec tous les emballages pour être réutilisés, « nous supprimons les déchets, consommons peu d'énergie et, ainsi, ne polluons pas grâce à cette démarche vertueuse. Il faut insister sur l'importance de l'emballage consigné que notre société de consommation avait un peu oublié. Il existe encore. Dans les pays nordiques, c'est une belle solution. Peut-être qu'un jour, dans notre beau pays français, il sera plus fortement remis au goût du jour ».

Cette nouvelle implantation, sur un site stratégique bénéficiant d'une accessibilité directe, au croisement Nord-Sud et Est-Ouest des autoroutes A71/A75 et A89, servira d'objectif de croissance pour l'entreprise à la dimension de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Philippe Audebert a enfin eu à cœur de remercier, pour leur accompagnement attentif et bienveillant, depuis le début du projet, les très nombreux acteurs qui ont rendu possible cette nouvelle étape dans l'histoire d'Audebert Boissons : « les élus pour les aides et subventions apportées, plus particulièrement la Région Auvergne et la Région Auvergne-Rhône-Alpes, pour le FEDER, Clermont Communauté devenu Clermont Auvergne Métropole, les services des collectivités de l'Etat et du réseau consulaire, la SEAu, la Mairie de Lempdes et son Maire pour nous accueillir sur son territoire, la maîtrise d'œuvre, de conception -avec une pensée très particulière pour mon ami architecte Pierre DUMOND, qui a dessiné ce projet mais qui malheureusement nous a quitté brusquement-, la société Silicium qui a repris la construction, les intervenants à la construction et au bureau d'études ainsi qu'à tous nos conseils, sans oublier

mes partenaires bancaires, la Banque Populaire Auvergne-Rhône-Alpes, le Crédit Agricole Centre France, la Caisse d'Épargne Auvergne-Limousin, le CIC, tous intervenus à part égal dans ce projet ».

**Stéphane SERVANTIE, 1<sup>er</sup> Vice-Président de la CCI Territoriale du Puy-de-Dôme,** tenait à souligner « *l'intérêt pour notre territoire d'avoir des projets entrepreneuriaux d'une telle envergure. La fusion des régions n'a pas impacté notre volonté de maintenir notre identité et des projets de cette nature sont une belle illustration de notre attractivité* ».

**Henri GISSELBRECHT** a, pour sa part, exprimé toute sa satisfaction, en tant que **Maire de Lempdes**, « *d'accueillir sur notre commune et notre zone d'activité économique métropolitaine des Fontanilles, ce magnifique projet* ». En rappelant la première rencontre qui s'était tenue, il y a 2 ans et demi, au tout début du projet, il a mis en exergue « *une belle rencontre, notamment parce que, pour être un porteur de projet dans notre pays, il faut quand même beaucoup de patience, beaucoup de constance et ne pas lâcher le morceau, même si un projet est toujours complexe. Cette implantation est le symbole, pour nous, de ce qui se passe depuis 4 ans dans notre commune. Nous, élus de Lempdes, œuvrons au quotidien pour initier des relations de confiance et de bienveillance, avec le monde de l'économie, avec le monde de l'entreprise. Le résultat de cette politique, c'est aussi l'aboutissement d'un projet tel que le vôtre. Ce projet, cette attitude, s'inscrivent dans l'enjeu de l'attractivité de notre métropole que nous devons tous garder en tête* ». En saluant le rôle et le travail des élus de la métropole qui participent tous les mois au Comité de pilotage d'attribution et d'examen des candidatures sur l'ensemble des zones d'activités de la métropole, Henri Gisselbrecht a souligné que « *depuis 4 ans, 20 entreprises se sont installées sur la commune de Lempdes, sur la zone des Fontanilles, représentant 500 emplois sur cette zone de développement économique importante, voire même majeure, dans cette partie de la métropole au Nord Est* ».

**En concluant les interventions, Olivier BIANCHI, Maire de Clermont-Ferrand et Président de Clermont Auvergne Métropole,** a souligné que, si Philippe Audebert avait su mobiliser autant de décideurs et chefs d'entreprises pour cette première pierre, c'est « *que le projet que vous défendez est une incarnation précise du projet de territoire que nous voulons. D'abord, il est appuyé sur un développement privé. L'Auvergne a, certes, perdu sa capitale régionale. Mais l'avenir, ce n'est pas l'emploi public, c'est l'emploi privé. Notre avenir c'est les entreprises ; notre avenir, c'est les entrepreneurs, ceux qui, à un moment, décident. Nous sommes une capitale d'industrie. Mais nous avons aussi de belles réussites telles que la vôtre, dans l'agroalimentaire, et dans d'autres secteurs. Nous avons des patrons de PME qui ont envie d'investir sur nos territoires. C'est ce que vous avez fait, fort d'une tradition, fort d'une histoire mais, en même temps, en vous adossant à de l'innovation. Vous avez créé l'Auvergnat Cola, vous avez pris des initiatives, vous avez décidé de diversifier et c'est grâce à ça, qu'aujourd'hui, un siècle plus tard, vous êtes toujours là, génération, après génération et en possibilité de développement. Il faut un écosystème et des initiatives privées, qui sont produites par votre volonté, votre dynamisme. Par contre, ensuite, il faut de l'accompagnement, et l'accompagnement relève des missions des élus et d'une métropole. Après nous être rencontrés en 2015, troisième condition, troisième principe de ce territoire, nous avons fait les choses, ensemble. Cela signifie aussi que l'absence de relation, voire de solidarité, avec la CCI ou, encore, les collectivités à l'échelle territoriale -Région, Département, Etat, Europe- est préjudiciable pour les projets. En étant présent, aujourd'hui, je tiens à témoigner que vous incarnez exactement le modèle de réussite que nous devons poursuivre. Partir de l'initiative privée, l'accompagner, tous ensemble, avec tous les acteurs institutionnels. Il n'y a pas d'autres solutions. En étant sûrs de ce modèle, en le mettant tous en œuvre, en permanence, nous serons assurés du développement de notre territoire. Et les inquiétudes un peu ataviques des auvergnats tomberont parce que nous aurons retrouvé confiance en nous, et parce que nous aurons une méthode, une façon de procéder qui sera une réussite. Donc, si nous sommes aussi nombreux autour de vous, c'est parce que nous croyons tous dans votre réussite et que vous pouvez compter sur notre soutien* ».

**Contact presse : Phoebus communication**

**Marie-Luce Bozom – 06 15 15 63 20**

**phoebus-communication@orange.fr / contactpresse@audebert-boissons.com**